

**Avis d'appel à candidature relatif à l'organisation
d'une offre de gourmandises sur la place Saint
Etienne de la commune de Meaux du
lundi 25 novembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025.**

1. Objet de l'avis d'appel à candidature

L'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, entrée en application le 1^{er} juillet 2017, introduit dans le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) les articles L. 2122-1-1 à L. 2122-1-4. Ces nouvelles dispositions soumettent la délivrance de certains titres d'occupation du domaine public à une procédure de sélection entre les candidats potentiels, lorsque leur octroi a pour effet de permettre l'exercice d'une activité économique sur le domaine public.

La Ville de Meaux souhaite mettre en place une offre de gourmandises du lundi 25 novembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025, sur la place Saint Etienne, à Meaux. Le chalet prendra place au sein de l'emprise tous les jours, de 10h à 19h, ainsi que jusqu'à 21h les vendredis et samedis.

La mise en place débute le lundi 25 novembre 2024 à partir de 9h.

Le désassemblage des infrastructures se termine au plus tard dimanche 5 janvier 2025, à partir de 9h.

L'ensemble de ces informations sera conditionné par les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire du Covid-19. Les dates sont susceptibles de changement et les obligations des structures retenues devront respecter de manière très stricte les notices de sécurité établies par les autorités. La Ville de Meaux se réserve le droit d'annulation ou de réorganisation pour tous motifs qu'elle jugera nécessaires à la sécurité et à la salubrité des visiteurs et des salariés du site, sans droit à indemnité.

2. Désignation et modalités d'occupation du domaine public

La Ville de Meaux met à disposition une emprise réservée sur la place Saint Etienne, située à Meaux, pour l'organisation d'une offre de gourmandises. Cet emplacement aménagé dispose d'une alimentation en eau et de l'électricité.

L'arrêté municipal en vigueur N°2015-943 en date du 29 décembre 2015 fixe les tarifs annuels de redevance d'occupation du domaine public, applicables aux stands gourmandises. Ils sont fixés à 3,40 € par ml et par jour.

Ces tarifs comprennent les fluides utilisés pendant l'occupation (eau).

3. Composition de l'offre de restauration

Les offres présentes sur le site devront respecter, dans la mesure du possible, la répartition suivante :

- 1 chalet gourmandises – confiserie – vin chaud

Chaque candidat ne pourra proposer qu'une seule offre selon la répartition ci-dessus.

4. Composition du dossier

Chaque candidat devra remettre un dossier de candidature comportant :

- Le formulaire joint au cahier des charges, dûment complété ;
- L'offre de gourmandises proposées ;
- L'ensemble des justificatifs inhérents à son activité :
 - o Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou lorsqu'il est établi dans un Etat membre de l'Union Européenne, d'un titre équivalent lui conférant ou lui reconnaissant la qualité de commerçant,
 - o Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité,
 - o Les documents de contrôle technique ou de vérification du matériel, en cours de validité,
 - o Un Kbis.

En l'absence de ces indications, la candidature sera considérée comme non recevable.

5. Critères de choix

Le choix des candidats sera effectué au regard des critères d'appréciation d'égale importance suivants :

- La qualité commerciale et économique de la proposition ;
- L'intégration et harmonisation des offres ;
- L'offre qualitative de gourmandises proposées.

6. Consultation et retrait du cahier des charges

Le cahier des charges correspondant à l'appel à candidature relatif à l'organisation d'une offre de gourmandises sur la place Saint Etienne de la commune de Meaux peut être consulté sur le site internet de la ville de Meaux : www.villedemeaux.fr ou retiré auprès du Service Commerce situé au sein de la Maison de l'Economie et de l'Emploi -12 boulevard Jean Rose à Meaux, jusqu'au : **vendredi 25 octobre - 12h00**, du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00.

7. Délai du dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception **avant le jeudi 31 octobre 2024 - 12h**, à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire
Ville de Meaux
Service Commerce
BP 227- 77107 Meaux cedex**

Ils pourront être déposés contre décharge au Service Commerce de la Maison de l'Economie et de l'Emploi, sise 12 boulevard Jean Rose à Meaux.